Avis du Comité du label de la statistique publique dans le cadre de la démarche statistique publique

Statistiques sur les séries proposées par l'Ademe

Séance ASP du 24 novembre 2022

Le Comité du label a examiné la documentation de l'organisme et des statistiques que l'Ademe propose d'inscrire dans la démarche statistique publique (DSP) initiée par l'ASP. Cet examen a donné lieu à l'organisation de trois réunions avec le service le 03 février 2022, le 21 juin 2022 et le 14 octobre 2022.

1 - S'agissant de l'organisme

Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de la Transition écologique et solidaire et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Ademe participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Pour répondre aux obligations réglementaires (Loi pour une République numérique) mais également pour accompagner la transition écologique, l'Agence a décidé de mettre à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses données en open data sur le site data.ademe.fr, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale et de démultiplier les actions en faveur de la transition écologique.

Il n'existe pas de service statistique propre à l'Ademe, ni de comité scientifique validant les orientations en matière de production statistique, ni de charte sur ces domaines. Les utilisateurs des données, administrations et acteurs de la filière, participeront à la concertation et leurs besoins seront pris en compte dans le cadre de la gouvernance de la donnée en cours de mise en œuvre.

Les séries proposées par l'Ademe ne font pas l'objet de rapportage direct à Eurostat, mais certaines sont mobilisées par le Service des données et études statistiques du commissariat général au développement durable (SDES) pour répondre au règlement statistique européen sur les déchets (cf. ci-après).

Le SDES utilise les données collectées par l'Ademe notamment dans le domaine des déchets :

- données issues de la collecte auprès des installations de traitement des ordures ménagères (ITOM) pour établir le bilan de l'énergie et le suivi des déchets ;
- caractérisation des déchets ménagers et assimilés (MODECOM);
- données issues de la collecte relative aux déchets auprès des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et outil SINOE ® Déchets (dans le cadre de l'observatoire des déchets piloté par l'Ademe), pour le suivi et l'évaluation des politiques « déchets » mises en œuvre, ainsi que pour la réponse au règlement statistique européen sur les déchets.

Jusqu'en 2022, l'Ademe ne transmettait pas de programme de travail au Cnis et ne participait pas à ses travaux. L'Ademe ne diffuse pas de calendrier de ses publications

2 - S'agissant des séries proposées

2.1 - La liste des séries

L'Ademe souhaite s'engager progressivement dans la démarche statistique publique.

Pour sélectionner les séries candidates, l'Ademe s'est appuyée sur la cible définie par l'ASP : « informations produites régulièrement, avec une certaine périodicité, qui sont diffusées dans des lignes de publications statistiques et d'études identifiées et documentées comme telles [...] ». L'Ademe n'a retenu que des séries qu'elle estime être capable de produire dans la durée.

Dans un premier temps, l'Ademe propose une douzaine de séries produites dans le cadre de l'observatoire sur les déchets (SINOE) et obtenues à partir de l'enquête « collecte » conduite auprès des collectivités (Cf. Annexe 1). Ces séries concernent les thématiques suivantes :

- Déchets ménagers ou assimilés (DMA) : quantités (avec ou hors gravats par habitant, par type de déchets), destination par type de traitement, répartition par type de collecte ;
- Déchetteries : chiffres clés (avec ou hors gravats), destination par type de traitement, répartition par type de déchet et département ;
- Installations de traitement : nombre et tonnages entrants, répartition des déchets entrants, origine des déchets entrants, répartition des déchets sortants.

Remarque : les séries relatives aux installations de traitement ne sont, à date, pas diffusées sur le site open Data de l'Ademe. Elles n'ont donc pas pu être consultées par l'équipe du Comité du label.

L'Ademe envisage également de proposer ultérieurement à la démarche statistique publique :

- certaines séries issues des filières REP (filières à responsabilité élargie des producteurs, « pollueur-payeur »);
- certains jeux de données produits par l'Ademe dans le cadre d'études, comme des baromètres. On peut noter que l'Ademe produit des baromètres sur les « Représentations sociales du changement climatique » et les « Marchés et emplois concourant à la transition énergétique ».

D'autres séries, diffusées par l'Ademe, ne sont pas proposées à la démarche statistique publique. Elles portent sur les diagnostics de performance énergétique ; les indicateurs d'impacts environnementaux (des produits agricoles produits en France et des produits alimentaires consommés en France ; base Agribalyse) ; la base Carbone (base de données publiques de facteurs d'émissions, nécessaires à la réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre) ; des informations environnementales sur les véhicules particuliers commercialisés en France (Carlabelling) ; les dépenses énergétiques des collectivités locales.

2.2 - La diffusion des séries et la documentation associée

Les statistiques diffusées portent soit sur le champ de la France métropolitaine (séries chiffres clés) soit sur le champ de la France entière y compris Mayotte (déchets ménagers et assimilés).

L'Ademe dispose de plusieurs portails de diffusion dont un spécifique à SINOE (www.Sinoe.org). Néanmoins la configuration cible est de regrouper sur data.ademe.fr l'ensemble des données inscrites dans la démarche statistique publique. Ce site est actuellement encore en cours de refonte et toutes les données SINOE proposées à la démarche statistique publique n'y sont pas encore diffusées (cf. Annexe).

3 - Avis et recommandations

L'instruction du Comité a porté sur deux aspects : pertinence des séries et transparence/accessibilité des résultats statistiques produits. Elle concerne les 9 séries SINOE accessibles via data.ademe.fr.

3.1 - Pertinence des séries

En termes de pertinence, le Comité s'assure que le service est attentif à l'utilité des séries et à la prise en compte des besoins des utilisateurs. Il s'interroge sur leur insertion dans le paysage de la statistique publique ; quelle complémentarité par rapport à l'existant ? Quelle cohérence ? Quelle valeur ajoutée ?

Le Comité constate l'utilité des données relatives aux déchets pour le Service des données et études statistiques du commissariat général au développement durable (SDES) et la complémentarité avec les enquêtes sur les déchets conduites au sein du service statistique public. Il encourage l'Ademe à enrichir l'offre de séries proposées à la démarche statistique publique en poursuivant les travaux pour rendre accessibles les séries relatives aux installations, ainsi qu'aux filières REP.

Il prend note de la volonté de l'Ademe de mettre en place une gouvernance et une stratégie de la donnée. Il souligne l'importance de la consultation des utilisateurs dans l'élaboration de cette stratégie, afin notamment de conforter le choix des séries proposées.

3.2 - Transparence et accessibilité des résultats statistiques produits

En termes de transparence et d'accessibilité des statistiques produites, le Comité du label s'attache à vérifier leur large diffusion, tant auprès du monde de la recherche que du grand public, mais aussi la qualité de la documentation associée : cette documentation est-elle suffisante pour comprendre, interpréter et réutiliser les données en toute connaissance de cause ?

Sur les questions d'accessibilité, le Comité a pris connaissance avec intérêt de la diffusion possible des séries proposées à la démarche statistique publique via une interface machine-machine (API). Ces séries sont ainsi accessibles à tout internaute en visualisation (tableau) ou en téléchargement (format csv). Le requêtage automatique paramétré par des développeurs est également possible, le site donnant accès aux noms et à une description des champs de la base de donnée ainsi qu'à une documentation de l'API. Une solution est également proposée pour intégrer le jeu de données à un autre site. Enfin une icône « pièces jointes » décrit également en pdf les champs de la base de données.

Pour progresser en termes d'accessibilité, le Comité suggère à l'Ademe de faire une large communication auprès des utilisateurs afin de les orienter vers le site data.ademe.fr pour les séries qui auront été retenues dans le cadre de la démarche statistique publique.

=> En termes d'accessibilité, le Comité émet les recommandations suivantes :

- Le Comité invite à identifier clairement sur le site data.ademe.fr les séries qui auront été retenues dans le cadre de la démarche statistique publique.
- Il recommande de diffuser un calendrier prévisionnel des statistiques publiées correspondantes, sur le site data.ademe.fr.

Pour améliorer la qualité de la documentation accompagnant les séries, le Comité propose au service de s'appuyer sur tous les documents décrivant les séries et préparés dans le cadre de l'instruction, ainsi que sur les réponses détaillées apportées aux questions préalables à l'audition. Au-delà de leur utilité pour l'examen du dossier, ces informations peuvent en effet également favoriser la bonne appropriation des statistiques par les utilisateurs. Le Comité invite en outre l'Ademe à diffuser sur data.ademe.fr toute note méthodologique utile à la compréhension des données.

=> En termes de clarté et de transparence, le Comité émet les recommandations suivantes :

- Le Comité invite l'Ademe à enrichir sur le site data.ademe.fr les métadonnées qui accompagneront les séries qui auront été retenues pour la démarche statistique publique.
 - Il propose à l'Ademe d'insérer dans la rubrique « pièces jointes », à l'instar de la fiche présentant le jeu de données « tonnage DMA par type de déchet », un document Pdf reprenant l'essentiel de la documentation transmise au Comité du Label.
 - Il estime nécessaire de clarifier les concepts employés (DMA par exemple) et les champs des séries publiées, même (et surtout) si ceux-ci sont incomplets.
 - Il invite l'Ademe à présenter sur le site data.ademe.fr la nomenclature spécifique à SINOE et l'encourage en outre à poursuivre les travaux amorcés pour établir une table de passage avec les codes européens (CED).
 - Il invite à publier sur le site data.ademe.fr. la note méthodologique actualisée relative au redressement des données.
- Le Comité recommande d'ajouter sur le site data.ademe.fr la description des dispositifs de collecte des données (et l'exemple du formulaire associé).
- Le Comité propose de prévoir sur le site une rubrique susceptible de fournir des informations sur d'éventuelles ruptures de séries ou sur les changements entre différents millésimes.
- En termes de documentation et de transparence, le Comité suggère en outre quelques points d'attention :
 - Améliorer la description des jeux de données en reprenant les titres fournis au Comité pour décrire les séries.
 - Rendre plus visibles dans la description du jeu de données le champ géographique (France entière ou métropolitaine, avec ou hors Mayotte) ainsi que l'unité des données.
 - Renommer l'icône « pièces jointes » au titre peu informatif.

Au sein des séries proposées par l'Ademe, et sous réserve de la prise en compte de ses recommandations, le Comité du label est favorable à l'inscription dans la démarche statistique publique des 9 séries actuellement publiées sur le site data.ademe.fr et dont la liste figure en Annexe.

Annexe

Diffusion envisagée par l'Ademe sous réserve d'un avis favorable de l'ASP lors de sa réunion du 24 novembre

Les séries retenues sont les suivantes (avec → en correspondance l'intitulé du jeu de données sur le site Open data de l'Ademe) :

- Quantité de Déchets Ménagers ou Assimilés (DMA) collectés avec gravats par habitant SINOE01
 → Chiffres-clés DMA (avec gravats)
- Quantité de Déchets Ménagers ou Assimilés collectés hors gravats par habitant SINOE02
 → Chiffres-clés DMA (hors-gravats)
- Quantité de Déchets Ménagers ou Assimilés collectés par type de déchets SINOE03
 -->Tonnage de DMA collectés par type de déchet par département
- Destination des Déchets Ménagers ou Assimilés collectés SINOE04
 -->Destination des DMA collectés par type de traitement
- Répartition des tonnages de Déchets Ménagers ou Assimilés SINOE05
 -->Répartition des tonnages de DMA collectés par type de collecte
- Chiffres clés des déchetteries avec gravats SINOE12
 -->Chiffres-clés Déchetteries (avec gravats)
- Chiffres clés déchetteries hors gravats SINOE13
 --> Chiffres-clés Déchetteries (hors-gravats)
- Répartition des déchets collectés en déchetterie SINOE14
 -->Tonnage Déchetteries par type de déchet et département
- Destination des déchets collectés en déchetterie SINOE15
 → Destination des déchets collectés en déchetterie par type de traitement

Les séries suivantes proposées à la démarche statistique publique ne sont, à date, pas diffusées sur le site open Data de l'Ademe :

- Nombre d'installations de traitement et tonnages entrants SINOE18
- Répartition des déchets entrants par type d'installations SINOE19
- Origine des déchets entrants par type d'installations SINOE20
- Répartition des déchets sortants par type d'installations SINOE21